

LES ORIENTATIONS DE LA POLITIQUE D'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2015

Type de saisine : SAISINE GOUVERNEMENTALE

Type de texte : AVIS

Traité par : Economies régionales & aménagement du territoire

Adopté le : 26/01/1994

Mandature : 1994-1999

Rapporteur :

PARROTIN Georges

La version numérique de ce document n'existe pas.

[Contactez le CESE pour obtenir le document.](#)

PRÉSENTATION

Initiée désormais dans un contexte international ouvert et un cadre institutionnel décentralisé, la politique d'aménagement du territoire est toujours confrontée à la désertification des campagnes, à la concentration urbaine et à la montée du chômage. Avec pour objectif l'amélioration des conditions de vie des Français et un développement équilibré du pays, elle devrait être à nouveau globale, offensive, conçue selon une vision à long terme et respectueuse des compétences de chaque échelon territorial. La France de l'an 2015 pourrait ainsi offrir un territoire plus compétitif, rassemblé autour d'un milieu rural réanimé et d'un réseau urbain continu dont le point fort serait notre capitale, privilégiant sa vocation internationale. La réussite de cette politique repose sur la modernisation des moyens financiers, la réalisation d'équipements et la mise en place de services performants, des réformes institutionnelles ainsi que sur un renforcement de la DATAR et un suivi régulier des actions conduites.

N° Brochure :

4249

Nor :

CESX9300V

Référence :

1994-03